

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 99 du 2 Février 1943.

n° 99

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

2 février 1943

Numéro JO

n° 4 du 15/02/1943

Date du numéro

15 février 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent radiotélégraphiste LANFRHI, en service Hors Cadres, est replacé dans les cadres et mis à la disposition du Lieutenant-Colonel Commandant Supérieur des Troupes pour compter du 1er lévrier 1943. Le Sergent -Chef radiotélégraphiste DU – PONT Roger. du Dépôt des Isolés de DIRE DAOUA, est placé dans le position Hors Cadres pour compter du 1er l évrier 1943 et mis à la disposition du Capitaine Commandant le Cercle de Tadjoura.